

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte exige une interprétation différente, tous les termes définis utilisés dans le présent avis auront la même signification que dans le prospectus de la Société.

Date : 17/1/2020

Cher Actionnaire,

CHANGEMENTS APPORTÉS AU(X) PROSPECTUS/SUPPLÉMENTS

SSGA SPDR ETFS Europe I plc (la « Société »)

Nous vous adressons ce courrier en votre qualité d'actionnaire de la Société afin de vous informer des changements apportés au prospectus (le « Prospectus ») de la Société, et aux suppléments (les « Suppléments ») relatifs à chacun des Fonds. Ces changements prendront effet aux dates indiquées ci-après.

Changements prenant effet le 31 janvier 2020

Réductions du TER

Le TER de SPDR MSCI Japan UCITS ETF sera réduit le 31 janvier 2020 selon le montant indiqué ci-dessous.

ISIN	Fonds/Classes d'actions	TER actuel (%)	Nouveau TER (%)
IE00BZOG8B96	SPDR MSCI Japan UCITS ETF	0,30 %	0,12 %
-	SPDR MSCI Japan EUR UCITS ETF	0,30 %	0,12 %
-	SPDR MSCI Japan USD Hdg UCITS ETF	0,35 %	0,17 %
IE00BZOG8C04	SPDR MSCI Japan EUR Hdg UCITS ETF	0,35 %	0,17 %
-	SPDR MSCI Japan GBP Hdg UCITS ETF	0,35 %	0,17 %
-	SPDR MSCI Japan CHF Hdg UCITS ETF	0,35 %	0,17 %

Changements prenant effet le 3 février 2020

Changements liés à l'indice SPDR S&P Global Dividend Aristocrats UCITS ETF

Lors d'une AGE convoquée le 20 décembre 2019, les Actionnaires ont voté en faveur du changement suivant relatif à l'indice de référence du Fonds. Cette modification a pour objectif d'offrir une exposition plus efficace aux sociétés du monde entier qui versent des dividendes, et il prendra effet avant l'ouverture des opérations le 3 février 2020.

Nom de l'ETF existant	Indice de référence actuel	Nom proposé pour l'ETF	Nouvel Indice de référence proposé
SPDR S&P Global Dividend Aristocrats UCITS ETF	Indice S&P Global Dividend Aristocrats	SPDR S&P Global Dividend Aristocrats UCITS ETF (inchangé)	S&P Global Dividend Aristocrats Quality Income Index

Changements prenant effet le 10 février 2020

1. Changements liés à l'indice SPDR S&P Emerging Markets Dividend UCITS ETF

Lors d'une AGE convoquée le 20 décembre 2019, les Actionnaires ont voté en faveur du changement suivant relatif à l'indice de référence du Fonds. Cette modification a pour objectif d'offrir une exposition plus efficace aux sociétés des marchés émergents qui versent des dividendes, et il prendra effet avant l'ouverture des opérations le 10 février 2020.

Nom de l'ETF existant	Indice de référence actuel	Nom proposé pour l'ETF	Nouvel Indice de référence proposé
SPDR S&P Emerging Markets Dividend UCITS ETF	S&P Emerging Markets Dividend Opportunities Index	SPDR S&P Emerging Markets Dividend Aristocrats UCITS ETF	S&P Emerging Markets High Yield Dividend Aristocrats Index

Changements prenant effet le 10 février 2020 ou à toute date ultérieure à laquelle la Banque centrale prendra acte du Prospectus et des Suppléments révisés.

Les changements suivants prendront effet le 10 février 2020 ou à toute date ultérieure à laquelle la Banque centrale prendra acte du Prospectus et des Suppléments révisés.

2. Modifications des Échéances de négociation standards

En ce qui concerne les Fonds en actions, les échéances de négociation ont été ajustées à des fins d'harmonisation par rapport aux autres Fonds qui détiennent une exposition comparable.

En ce qui concerne les Fonds obligataires qui détiennent une exposition sur les États-Unis, les échéances de négociation ont été harmonisées à 15 h pour les souscriptions en numéraire.

Nom du Fonds	Ancienne Échéance de négociation	Nouvelle Échéance de négociation
SPDR MSCI Japan UCITS ETF	Souscriptions et rachats en numéraire et en nature : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.	Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes et non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.
SPDR Bloomberg Barclays U.S. Treasury Bond UCITS ETF	Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation. Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation. Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.	Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation. Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation. Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.
SPDR Bloomberg Barclays 1-3 Year	Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non	Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non

U.S. Treasury Bond UCITS ETF	<p>couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays 0-3 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays 10+ Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	<p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats en numéraire : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats en nature : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays 10+ Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF	<p>Souscriptions et rachats en numéraire : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Souscriptions et rachats en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Souscriptions et rachats en numéraire : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Souscriptions et rachats en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays 1-10 Year U.S. Corporate Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays 3-7 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>

	<p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays 7-10 Year U.S. Treasury Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays U.S. Corporate Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays 0-5 Year U.S. High Yield Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats de catégorie d'actions non couverte : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégorie d'actions couverte : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p>
SPDR® Bloomberg Barclays 1-3 Month T-Bill UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes et couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p>

	Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.	Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.
SPDR Bloomberg Barclays U.S. TIPS UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>
SPDR Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats de catégories d'actions couvertes : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et rachats en nature de catégories d'actions non couvertes : 16 h 45 (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire de catégories d'actions non couvertes : 15 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et rachats en numéraire et en nature de catégories d'actions couvertes : 14 h. (heure irlandaise) chaque Jour de négociation.</p>

3. Modifications des échéances de règlement

Nom du Fonds	Échéance de règlement antérieure	Nouvelle échéance de règlement
SPDR MSCI Japan UCITS ETF	<p>15 h (heure irlandaise), le <i>troisième</i> Jour ouvrable consécutif au Jour de négociation, ou toute autre date antérieure ou ultérieure déterminée le cas échéant par le Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement ou la Société notifiera les Actionnaires si, (i) une Date de règlement anticipée s'applique au regard des souscriptions, ou (ii) une Date de règlement différée s'applique au regard des rachats. Les règlements peuvent être impactés par le calendrier de règlement des marchés sous-jacents.</p>	<p>15 h (heure irlandaise), le <i>deuxième</i> Jour ouvrable consécutif au Jour de négociation, ou toute autre date antérieure ou ultérieure déterminée le cas échéant par le Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement ou la Société notifiera les Actionnaires si, (i) une Date de règlement anticipée s'applique au regard des souscriptions, ou (ii) une Date de règlement différée s'applique au regard des rachats. Les règlements peuvent être impactés par le calendrier de règlement des marchés sous-jacents.</p>

4. Modifications des échéances de négociation de fin d'année

Afin de faciliter et de s'adapter à la fermeture potentielle de certains marchés, l'heure limite pour l'ensemble des souscriptions et des rachats au dernier Jour de négociation avant le 25 décembre et le 1^{er} janvier de chaque année sera désormais à 11 h (heure irlandaise).

5. Inclusion de références au Royaume-Uni dans la section Investissements autorisés des Suppléments

Dans la perspective du retrait anticipé du Royaume-Uni de l'Union européenne, le « Royaume-Uni » sera reconnu comme une région autonome dans le paragraphe « Autres Compartiments/Actifs liquides » de la section Investissements autorisés de l'ensemble des Suppléments.

6. Inclusion de références à l'investissement dans d'autres organismes de placement collectif et organismes de placement collectif qualifiés de fonds du marché monétaire dans la section Commissions et frais du Prospectus et dans la section Investissements autorisés du Supplément de chaque Compartiment.

Les Compartiments peuvent investir dans d'autres organismes de placement collectif qualifiés de fonds du marché monétaire ainsi que dans d'autres organismes de placement collectif. Le cas échéant, des frais peuvent exister tant au niveau de l'organisme de placement collectif que de la Société.

7. Disponibilité du Prospectus et des Suppléments

Le Prospectus et les Suppléments révisés, qui incluent également certaines autres propositions de modification, seront disponibles sur www.ssga.com, à compter du 10/2/2020, ou toute date ultérieure, attendu qu'ils font l'objet d'un examen par la Banque centrale.

Informations complémentaires

Pour toute question, prenez contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante sldrseurope@ssga.com ou par téléphone au +44 (0)20 3395 6888. Vous pouvez également contacter votre représentant ETF SPDR local.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,



Administrateur
SSGA SPDR ETFs Europe I plc